

Glossaire

accroissement de puissance : voir **puissance de vie** et **effectuation de puissance**.

acteur : La **pédagogie active** – ainsi que les méthodes pédagogiques actives associées à cette démarche – a pour objectif de rendre l'élève acteur de ses apprentissages, afin qu'il construise ses savoirs à travers des situations de recherche apportées par le maître. En pédagogie Freinet, l'enfant n'est pas seulement « acteur » de ses apprentissages, il est aussi institué comme **auteur**.

album de vie : document qui peut prendre la forme d'un classeur, d'un porte-vues, d'un grand cahier et dans lequel on trouve le compte rendu des activités de la journée, en particulier de l'**entretien** du matin, avec textes, photos, cartes de géographie, dessins... réalisé par l'enseignant et parfois par des élèves eux-mêmes. L'enseignant peut compléter ce compte rendu par des documents pour approfondir les thèmes abordés.

altération : En pédagogie Freinet, on nomme « altération » la **transformation** de l'individu, enfant comme adulte, par le travail **coopératif** et **créatif**.

audace : Une « audace » est un procédé, un mot inconnu, une expression ou un type de texte qui n'est encore jamais apparu pendant les **présentations** précédentes et que l'élève s'autorise pour la première fois dans son texte libre. C'est une manière de s'impliquer davantage dans l'écriture. Quelques exemples : écrire une blague, une chanson, faire parler des personnages, employer des expressions comme « en toute hâte » et « à pas de velours » ; employer des verbes sans répéter le sujet : « Il courut jusqu'à la porte, l'ouvrit et aperçut le chien... »

L'usage du terme dans cette acception est récent, il a vu le jour dans des classes belges. Dans d'autres classes, on parle de « trouvailles ».

auteur : Un auteur (du latin *auctor*, celui qui fonde et établit) est une personne qui est la cause, le responsable, à l'origine d'un événement. On peut être l'auteur d'une découverte, d'un accident, d'un texte littéraire...

La pédagogie Freinet postule que l'enfant peut être auteur de ses apprentissages. Voir aussi dans la CLÉ le texte « Vers l'expérience littéraire » (Paroles d'experts / Texte théoriques).

Pour aller plus loin : « [En pédagogie Freinet,] l'enjeu est l'**effectuation** de la

puissance créatrice du **désir** dans les **processus** d'apprentissage. Les solutions sont bien entendu plurielles. [...]

« La première consiste à instituer l'élève comme auteur. C'est une radicalisation du processus de **dévolution**, appliquée à l'ensemble des activités scolaires. [...] L'effectuation du désir, tout en se trouvant inévitablement affectée par la relation sociale et les jeux institutionnels, reste nécessairement singulière. On ne peut désirer que par soi-même (bien qu'avec et pour ou contre les autres). En outre, elle est irrémédiablement opaque, bien qu'elle se laisse reconnaître par ses signes. Par conséquent, elle ne peut faire l'objet ni d'un commandement, ni d'un contrôle.

« Devant l'obstacle massif que constitue cette réalité, deux solutions sont fréquemment adoptées : ignorer le désir ou se contenter de signes énigmatiques. Telles sont les bases respectives de l'autoritarisme et du pédagogisme. La pédagogie Freinet postule que seul l'enfant est en mesure d'accéder, par des voies le plus souvent intuitives ou implicites, aux exigences de son désir. Elle adopte à cet égard une posture de confiance, là où la tradition se représente le désir comme une faculté arbitraire, capricieuse et tyrannique. Plutôt que de le soumettre, elle le sollicite et l'éduque. Elle le sollicite en instituant l'élève comme auteur » (LRC, *Éléments de Théorisation de la Pédagogie Freinet*, Pratiques et Recherches, n° 64, éd. ICEM, 2013, 2015). Voir **autorisation**.

authenticité : fait partie du **contrat didactique** implicite en pédagogie Freinet, qui pose le « parler vrai » et l'« agir vrai » comme fondements de la relation didactique. L'authenticité devrait impliquer la confiance nécessaire à l'entrée dans tout **processus** d'apprentissage et qui induit un positionnement d'**auteur**.

autonomie : (du grec *autos*, soi-même, et *nomos*, norme) faculté d'agir par soi-même en se donnant ses propres règles de conduite, sa propre loi. Elle se caractérise par la capacité de choisir de son propre chef sans se laisser dominer par certaines tendances naturelles ou collectives, ni par une autorité extérieure. Elle est aussi la faculté d'agir seul ou avec d'autres, en mobilisant ses propres ressources et en étant conscient de ses limites. L'autonomie se construit à partir de l'éducation. La première forme d'autonomie consiste, pour un enfant, à devenir capable de reconsidérer avec distanciation le savoir et les **règles** fixées par le milieu social et par le milieu naturel (voir **émancipation**). « Il ne faut pas agir et parler comme nous l'avons appris par l'héritage de l'obéissance » (Héraclite).

autorisation : action qui consiste à rendre l'autre (l'enfant) **auteur** de ses apprentissages et, par voie de conséquence, de lui-même ; différent de « permission ».

autoriser (s') : (se) placer en position d'auteur.

cahier d'écrivain : Chaque enfant possède un cahier dans lequel il écrit ses textes libres, au brouillon et au propre, ou uniquement au propre, selon les enseignants.

Le reste du glossaire n'est pas disponible dans cette version démo...